

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA RÉUNION DU 5 DÉCEMBRE 2013
DE L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE GÉNÉRALE LA RIBASSIÈRE

Le 5 décembre 2013 s'est tenue la réunion du Syndicat de l'Association Syndicale Libre Générale La Ribassière:

Madame Chantal BETTINGER	Présidente ASL Ribassière 5 – RIB5
Monsieur Florent PLANCOT	Président ASL Ribassière 2 – RIB 2
Monsieur Xavier DANCER	Président ASL Ribassière 1 – RIB1
Madame Maryse GOUVERNET	Propriétaire unique – PROPRIÉTAIRE UNIQUE
Monsieur Jean Paul BLASS	Président ASL Ribassière 3 – RIB3

Assistent également à la réunion au titre de suppléant :

Madame Anne Marie MASSEROT	Vice Présidente ASL Ribassière 3
Maurice AMANDIER	Vice Président ASL Ribassière 2

Monsieur Xavier DANCER assure le secrétariat de séance.

1 – Approbation du procès verbal de la réunion du Syndicat en date du 7 octobre 2013 :

Approuvé à l'unanimité dans sa forme, et signé par l'ensemble des membres

2 – Situation comptable de l'ASL à fin novembre 2013 :

La Présidente fait le point sur la situation comptable de l'ASL au 30/11/2013.

Compte tenu du retard de paiement des ASL RIB2 « partie villas » (1 475.76 €) et RIB3 « partie villas » (1 532.73€) l'ASL Générale ne sera pas en mesure de réaliser l'intégralité des travaux prévus au budget. La Présidente confirme que, les dossiers ont été confiés à l'huissier qui a signifié un commandement de payer à l'ASL RIB2 et ASL RB3.

- **ASL Ribassière 3 :**

Demande de délai de paiement au 31/01/2014 accepté à la majorité, (solde 2013 et 1^{er} appel 2014) suite à la nomination d'un nouveau gestionnaire.

- **ASL Ribassière 2 :**

L'ASL RIB2 qui conteste la répartition, et n'annonçant aucun paiement, la procédure est poursuivie par remise du dossier à l'avocat du Domaine pour recouvrement judiciaire.

3 – Remise lettre Appels de fonds 1^{er} trimestre 2014

Les Appels de Fonds pour le 1^{er} trimestre 2014 (calculés sur la base du budget de 2013 en attente du vote en Assemblée Générale) sont remis aux membres.

4 – Travaux décembre 2013

Arbre cassés par le vent et arbres dangereux abattus. Travaux effectués, pour 700 €uros

Les frais engagés sont approuvés à l'unanimité.

A réaliser :

- **Travaux pour entretien en urgence des arbres dangereux de la forêt :**
- **Travaux côté bassin de rétention**

Au vu des devis, il est décidé à l'unanimité de confier à MT Jardins l'ensemble des travaux à réaliser pour 3 250 €uros.

- **Sécurisation du Domaine**

Dépose de l'ancien grillage et remplacement par des panneaux grillagés à l'intersection entre le chemin piétonnier le long du canal et le pont qui mène au bassin de rétention.

La réalisation des travaux par MT Jardin est approuvée à l'unanimité par le Syndicat au prix de 1 650.00 €

Remise en état des 2 portillons du pont du canal et remplacement serrures et barillets (clé unique pour tous les portails du Domaine), pose de grooms.

La réalisation des travaux par ACR Artisanat est approuvée à l'unanimité par le Syndicat au prix de 1 432.00 €.

5 – Information sur le dossier de rétrocession parties communes par SNC les Olives – Nexity

La Présidente a rencontré le 27 novembre 2013, Madame MORIO de George V, pour finaliser la réception des constructions de George V. Un courrier avec les remarques de Nexity a été adressé à Me Eyrrolles

6 – Suivi dossier cession parcelle 197

La Présidente fait le point d'avancement du dossier, sachant que l'ASL RIB2 n'a pas répondu au courrier adressé en juillet 2013 par l'avocat.

Une contestation de l'AG de la Rib2 a été faite par le lot copropriété de l'ASL Rib2

7 – Préparation AG 2014 .

Il est prévu de faire cette Assemblée au plus tôt, en mars 2014 si possible.

Sera inscrite à l'ordre du jour, la proposition, de nommer les suppléants des Présidents des ASL.

La comptabilité de l'ASL Générale sera vérifiée par un ou plusieurs membres du Syndicat habilités à cet effet par ce dernier, conformément à l'article 17 des statuts.

Le budget 2014 devrait avoir pour base celui de 2013

8 – Divers

Portail d'accès voie principale

Le Président RIB3 intervient pour les vibrations sur le portail.

Il est décidé à l'unanimité, de demander à la société ACP (en charge actuellement de l'entretien du portail), d'étudier la possibilité d'équiper le portail d'une butée en caoutchouc.

Changement d'ampoules des candélabres.

Compte tenu de la hauteur des candélabres la location d'une nacelle est obligatoire, d'où des devis trop élevés. Une autre solution est à l'étude.

Plantations RIB 2 Villas

MT Jardins a des difficultés pour intervenir le long d'un mur bordant la RIB 2 Villas pour l'entretien.

La Présidente demande au Président de la RIB2 d'en informer le propriétaire concerné

Fibre optique

Les membres du Syndicat donnent leur approbation à l'unanimité pour la venue d'un technicien et la réalisation d'une étude de faisabilité sur la base des documents déjà fournis par SFR.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.